



Paris, le 30 mars 2026

LETTRE OUVERTE

Objet : Faire de l'Enfance et des droits de l'enfant, une des priorités de la prochaine mandature du CESE

Madame,

La Dynamique pour les Droits des Enfants, réseau rassemblant près de 30 associations, fondations et ONG engagés dans la défense des droits de l'enfant en France et à l'international, souhaite vous interpeller en tant que candidate à la Présidence du CESE sur votre vision de l'enfance et la prise en compte des droits de l'enfant dans la prochaine mandature du CESE.

En effet, plus de 35 ans après la ratification par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant, traité international juridiquement contraignant, **l'effectivité des droits des enfants dans notre pays reste critique.**

Nous traversons une période d'instabilité démocratique, de fragilité économique et sociale sans précédent – et les enfants en paient aujourd'hui le prix fort. Malgré des constats alarmants, et alors que les moins de 18 ans représentent 1 habitant sur 5 en France, **l'enfance reste aujourd'hui sous-représentée dans les grandes instances de concertation et de décision publique.**

Il est urgent de sortir de l'indifférence et de prioriser l'enfance dans les politiques publiques.

En tant que troisième chambre de la République, représentative de la société civile, le CESE doit être précurseur sur l'enfance afin d'agir, dès aujourd'hui, pour nos enfants, pour notre jeunesse et plus globalement pour notre avenir. Nous saluons la mobilisation de la précédente mandature sur le sujet et l'engagement de Thierry Beaudet qui s'est traduit par la rédaction de **plusieurs avis du CESE sur des thématiques liées à l'enfance et pour la première fois, un panel d'enfants a été associé au travail de l'institution dans le cadre de l'avis sur la santé mentale en partenariat avec la Dynamique ou encore l'adoption d'une déclaration en novembre 2025 sur les droits de l'enfant et la participation des enfants à l'occasion d'un événement** co-organisé par les conseillers et la Dynamique. **Nous saluons ces mesures et demandons à aller plus loin.**

Contrairement à d'autres thématiques sociales comme l'égalité femmes-hommes, la lutte contre la précarité ou l'environnement, **il n'existe pas de cadre structurant dédié à l'enfance au sein du CESE**. Les dernières orientations stratégiques du CESE pour la mandature 2021-2026 n'évoquent pas non plus le sujet enfance, pourtant essentiel pour penser les grandes transformations de demain. Cette absence nuit à la visibilité des enjeux et entrave la mise en place de solutions cohérentes et adaptées.

Aussi, **la Dynamique pour les Droits des Enfants encourage les pouvoirs publics, notamment le CESE à prioriser l'enfance** notamment via :

- L'inscription du sujet « Enfance et droits de l'enfant » au sein des orientations stratégiques 2026-2031 du CESE.
- La mise en place d'une délégation aux Droits des Enfants au CESE
- La participation des premiers concernés aux travaux
- La création d'un groupe ou inter-groupe « Enfance » dédié

Afin de développer ces propositions, nous vous joignons une note rédigée par notre réseau en septembre 2025 en direction du comité de préfiguration du prochain CESE explicitant ces points.

Il est indispensable que l'enfance devienne une priorité nationale incarnée par une instance forte et légitime. La mise en place de ces propositions dans la prochaine mandature du CESE constituerait à ce titre une avancée essentielle pour assurer un avenir digne à ces millions d'enfants et de jeunes qui, aujourd'hui encore, restent trop souvent les oubliés des politiques publiques.

Les membres de la Dynamique pour les Droits des Enfants restent à votre entière disposition pour développer avec vous ces propositions.

Dans l'attente d'en savoir plus sur votre vision pour l'enfance dans le cadre de la prochaine mandature du CESE,

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

La Dynamique pour les Droits des Enfants et notamment :

Florine PRUCHON, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants
Isabelle MORET, Directrice Générale de SOS Villages d'Enfants France
Adeline HAZAN, Présidente d'UNICEF France
Gilles DELECOURT, Directeur général d'Action Education
Bruno ROY, Président ANAMAAF
Pascale RIBES, Présidente d'APF France Handicap
Adrien SALLEZ, Directeur Général d'ASMAE - – Association Sœur Emmanuelle
Alessandra AULA, Secrétaire Générale du BICE
Didier TRONCHE, Président de la CNAPE
Armelle LE BIGOT MACAUX, Présidente du COGRADE
Marion CINALLI, Directrice Générale de Droit d'Enfance
Joëlle SICAMOI, Directrice de la Fondation pour l'Enfance
Julien BLOT, Président du GEPSO
Nadine BOYALS, Présidente de l'OCCE
Aubin PERDRIOLLE, Délégué Général du Scoutisme Français

Contacts :

Florine PRUCHON – Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du pôle plaidoyer de SOS Villages d'Enfants – fpruchon@sosve.org / 06.63.04.19.74

Mina Stahl, Chargée des relations pouvoirs publics – UNICEF France mstahl@unicef.fr / +33 7 62 20 17 84

Plus d'infos sur la Dynamique pour les Droits des Enfants : www.dynamique-enfants.org

DYNAMIQUE ANIMÉE PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE LA CELLULE DE COORDINATION, COMPOSÉE DE :



ET LA PARTICIPATION DE :

